

Compte-rendu du Comité de programmation du GAL Dignois LEADER 2014-2020

Digne-les-Bains (salle de l'Ermitage)
28 septembre 2020 – 17h30

Présents :

Collège privé : Yannick BECKER (arrivé en cours de réunion), Alexis SAVORNIN, Eric MICHEL, Cécile DUBAR, Cécile RIVIERE, Philip NICOLOSI, Claude BUZON, Benoît DE SOUZA, Marie José SERY.

Collège public : Renaud ZIGMANN, Carole TOUSSAINT, Chantal BARDIN, Gilbert REINAUDO, Marc JOUVES, Jean-Paul COMTE, Bernard TEYSSIER, France GALLY.

Techniciens assistant à la réunion : Penelope GUIDI (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Mathilde SIRE (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Alexandre NEVIÈRE (Provence Alpes Agglomération/ Service Ingénierie).

17 personnes sont présentes. 15 personnes peuvent voter dont 8 du collège privé et 7 du collège public.

Calcul du quorum en début de réunion afin d'acter le quorum pour toute la séance

Nombre de membres votants : 15/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 78,95 %

Nombre de membres votants privés : 8/15

Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 53,33 %

Le double quorum est atteint.

Présentation de l'ordre du jour

1. Vote en sélection des dossiers « La Roulo » (AAP3 TO8)
2. Programmation de l'animation 2020

1. Vote en sélection des dossiers « La Routo » (AAP3 TO8)

Association Maison de la Transhumance : « La Routo – Itinéraire agritouristique sur les pas de la transhumance »

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.

La programmation du projet est soumise au vote.



Avis de sélection

AAP Coopération :

« La Routo – Itinéraire agritouristique sur les pas de la transhumance »

Porteur : « Maison de la transhumance » **Avis d'opportunité :** 23/04/2019 F

Notation : 95/120

Montant présenté : 53 066,44€ **Montant éligible :** 49 190,60€

Taux de régime d'aide : 90%

| | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------------|--|
| Autofinancement : 4 919,09€ | FEADER : 26 562,91€ | Région SUD : 8 854,30€ | CD 04 : 8 854,30 | Total de l'aide : 44 272,51€ |
|---------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------------|--|

| | | |
|--|-----------------------------------|----------------------|
| Nombre de membres ayant droit de vote avant CI : 15 | | |
| Conflit d'intérêts : 0 | Nombre de voix exprimées : | |
| Nombre de voix favorables : 15 | Défavorables : | Abstentions : |

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Association CERPAM : «La Routo – Festival du film « pastoralisme d'aujourd'hui et de demain » de Digne-les-Bains »

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.

La programmation du projet est soumise au vote.

Avis de sélection

AAP Coopération :

« La Routo – Festival du film « pastoralisme d'aujourd'hui et de demain » de Digne-les-Bains »

Porteur : CERPAM Avis d'opportunité : 23/07/2019 F

Notation : 71/120

Montant présenté : 60 034,24€ Montant éligible : 53 779,60€

Taux de régime d'aide : 80 %

| | | | | |
|---------------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|---------------------------------|
| Autofinancement : 10 755,96€ | FEADER : 25 814,18€ | Région SUD : 8 604,73€ | CD 04 : 8 604,73€ | Total de l'aide : 43 023,64€ |
|---------------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|---------------------------------|

| | | |
|---|----------------|----------------------------|
| Nombre de membres ayant droit de vote avant CI : 15 | | |
| Conflit d'intérêts : 0 | | Nombre de voix exprimées : |
| Nombre de voix favorables : 15 | Défavorables : | Abstentions : |

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains « La Routo – Mise en marché et promotion d'un itinéraire touristique et thématique »

Mme Marie José SERY, M Bernard TEYSSIER quittent la salle en raison d'un conflit d'intérêt.

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.

La programmation du projet est soumise au vote.

Avis de sélection

AAP Coopération :

« La Routo – Mise en marché et promotion d'un itinéraire touristique et thématique »

Porteur : « Office de Tourisme PADB » Avis d'opportunité : 23/07/2019 F

Notation : 70/120

Montant présenté : 45 016,09€ Montant éligible : 43 186,84€

Taux de régime d'aide : 90 %

| | | | | |
|--------------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|---------------------------------|
| Autofinancement : 4 318,70€ | FEADER : 23 320,88€ | Région SUD : 7 773,63€ | CD 04 : 7 773,63€ | Total de l'aide : 38 868,14€ |
|--------------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|---------------------------------|

| | | |
|---|----------------|---|
| Nombre de membres ayant droit de vote avant CI : 15 | | |
| Conflit d'intérêts : 2 | | Nombre de voix exprimées : 14 (une suppléante peut voter) |
| Nombre de voix favorables : 14 | Défavorables : | Abstentions : |

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains « La Routo – Mise en marché et promotion d'un itinéraire touristique et thématique »

Monsieur Bernard TEYSSIER ne réintègre pas la réunion en raison d'un conflit d'intérêt, il est rejoint par Mme Carole Toussaint, Mme France GALLY, Mme Chantal BARDIN, M Gilbert REINAUDO, M Marc JOUVES et M Jean-Paul COMTE.

Mme Marie José SERY revient dans la salle.

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.

La programmation du projet est soumise au vote.

Avis de sélection

AAP Coopération:

« Valorisation de la Routo dans le cadre de la fête de la randonnée et de l'UNESCO Géoparc de Haute provence »

Porteur : Provence Alpes Agglomération **Avis d'opportunité :** 23/07/2019 F

Notation :

Montant présenté : 39 703,95€ **Montant éligible :** 39 406,20 €

Taux de régime d'aide : 90%

| | | | | |
|---|-------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--|
| Autofinancement : 3 940,66 € | FEADER : 21 279,32€ | Région SUD : 7 093,11€ | CD 04 : 7 093,11€ | Total de l'aide : 35 465,54€ |
| Nombre de membres ayant droit de vote avant CI : 9 | | | | |
| Conflit d'intérêts : 6 | | Nombre de voix exprimées : | | |
| Nombre de voix favorables : | | Défavorables : | Abstentions : | |

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

2. Programmation du FEADER pour l'animation 2020

L'équipe technique rappelle les modalités de financement de l'animation du GAL et donne au Comité des précisions concernant les dépenses qui avaient été prévues pour 2020. Le budget global 2020 sera certainement sous-réalisé en raison de la crise sanitaire. En effet, le confinement a rendu impossible l'engagements des dépenses principales de communication et d'accompagnement technique.

Il est proposé que certaines dépenses soient reportées sur le budget 2021.

La programmation du FEADER pour l'animation 2020 est soumise au vote.

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Avis de sélection

Animation 2020

Tableau programmation_Animation 2020_Gal Pays Dignois

Nombre de voix exprimées : 15

Favorables : 15

Défavorables :

Abstention :

Animation/fonctionnement GAL 2020
RPAC190419CR0930007

| Postes de dépenses | MONTANTS RETENUS PAR POSTE DE DÉPENSES | | | |
|---|--|---------------------|------------------------|----------------------|
| | Montants présentés HT | Montants retenus HT | Montants présentés TVA | Montants retenus TVA |
| Communication ⁽¹⁾ | 8 660,00 € | 8 550,00 € | 152,00 € | 130,00 € |
| Autres prestations externes | 15 615,14 € | 15 615,14 € | 2 267,31 € | 2 267,31 € |
| Coûts indirects ⁽²⁾ | 12 355,42 € | 11 815,42 € | | |
| Frais de personnel ⁽²⁾ | 82 369,48 € | 78 769,48 € | | |
| Frais de déplacement, restauration, hébergement | 2 736,80 € | 2 736,80 € | | |
| Total | 121 736,84 € | 117 486,84 € | 2 419,31 € | 2 397,31 € |

(1) Le porteur de projet présente un devis inférieur au prévisionnel lors du dépôt du dossier.

(2) Le porteur de projet a versé les bulletins de salaires de décembre, toutefois les salaires ont des heures supp, afin de déterminer le coût, le SI ne prend pas en compte les heures supplémentaires.

(3) Suite aux variations de salaires, les coûts indirects diffèrent légèrement.

Assiette éligible 119 884,15 €

| Source de financement | Montant prévisionnel présenté par le porteur de projet | Montant retenu par le GALSI |
|----------------------------------|--|-----------------------------|
| REGION | 49 662,46 € | 47 953,66 € |
| FEADER | 74 493,69 € | 71 930,49 € |
| TOTAL PREVISIONNEL PROJET | 124 156,15 € | 119 884,15 € |

| | |
|---|--------------|
| Enveloppe globale GAL Animation/Fonctionnement | 498 202,63 € |
| Enveloppe disponible après engagement FEADER (après programmation 2020) | 133 433,79 € |

Le Comité de Programmation décide la programmation du FEADER pour l'animation 2020 à l'unanimité.

Clôture du Comité de programmation par M. Bernard TEYSSIER, Président du GAL.

Patricia GRANET BRUNELLO

Présidente de Provence Alpes Agglomération
Structure porteuse du GAL Dignois